

Interpellation Sandrine Bavaud - Le service civil mérite d'être valorisé : aussi dans notre canton

Développement

Depuis 1996, les citoyens de sexe masculin qui ne veulent pas faire d'armée pour des raisons de conscience peuvent, sous certaines conditions, se rendre utiles à leur pays en effectuant un service civil. Rendons-leur hommage pour leur implication envers notre société, valorisons le service civil comme alternative à l'armée et limitons les recours à la voie médicale.

Sur le site de l'administration cantonale vaudoise, l'armée et la protection civile, contrairement au service civil, sont des thèmes facilement accessibles. Lorsque la *Feuille des avis officiels* évoque de manière générale l'armée et la protection civile, il n'est pas fait référence au service civil. Pourtant, les civilistes contribuent à la cohésion sociale grâce à leur implication dans des domaines aussi riches que variés : santé, établissements médicaux-sociaux, éducatifs, garderies, aide sociale, protection de la nature, agriculture de montagne, protection des biens culturels, coopération au développement. Cette absence de reconnaissance est préjudiciable, car elle revient à négliger l'apport des civilistes dont la durée de l'engagement est par ailleurs une fois et demie supérieure à celle des recrues incorporées dans l'armée.

Vu ce qui précède, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes :

1. Combien de projets d'affectation pour les civilistes sont-ils proposés dans le canton de Vaud ? Dans quels secteurs d'activité ? Combien sont-ils considérés comme des programmes prioritaires et dans quels secteurs d'activité ?
2. Combien de civilistes sont-ils engagés annuellement dans le cadre de l'administration cantonale et des services parapublics ? Quelles sont les affectations incluses comme programmes prioritaires ? Dans quels secteurs d'activités ?
3. Combien de citoyens résidant dans le canton de Vaud s'engagent-ils dans le service civil, la protection civile et l'armée, comparativement à la moyenne suisse ?
4. Existe-t-il une logique permettant d'expliquer l'inégalité de traitement entre l'armée, la protection civile et le service civil au sein de notre administration cantonale ? Si oui, laquelle ?
5. Le Conseil d'Etat envisage-t-il de rectifier le manque de reconnaissance à l'égard des civilistes et de valoriser le service civil ? De quelle manière ?

Lausanne, le 16 juin 2008.

(Signé) *Sandrine Bavaud*